

DECISIONS DU MAIRE (ARENDRE COMPTE)

D011/2024 **Décision du Maire portant autorisation à signer la convention pour la mise en place d'un poste de secours pour spectacle taurin avec l'UNASS**

- **Convention pour la mise en place d'un poste de secours pour spectacle taurin avec l'UNASS pour un montant de 3240 € pour la fête votive qui doit se dérouler du 18 au 21 juillet 2024**

D012/2024 **Décision du Maire portant demande de subvention au titre de la DETR 2024 (Avenue de la Vaunage)**

- **Considérant les travaux d'aménagement et de mise en sécurité de l'avenue de la Vaunage dont le montant estimatif s'élève à 580 346,40 € HT ;**
- **Considérant que la commune souhaite solliciter le bénéfice de la DETR 2024 à hauteur de 23% des dépenses soit un montant de 133 479,68 € ;**

D013/2024 **M57 Fongibilité des crédits : décision budgétaire modificative portant virement de crédit de chapitre à chapitre**

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D (chap 21)-2188	936,00 €	
D (chap 21)-21838		745,00 €
D (chap 20)- 2051		191,00 €
TOTAL:	936,00 €	936,00 €

D014/2024 **Décision du Maire : Avenant n°1 au marché n°003/2024 Lot 1 « Gros Œuvre Démolition » (MAZET)**

- **La passation d'un avenant n°1 au lot 1 du marché 003/2024 conclu avec l'entreprise BILLANGE Jocelin d'un montant de 810 € HT.**
- **Le montant du marché subit une augmentation totale de 2%.**
- **Le montant du marché passe ainsi de 40 133,95 € HT à 40 943,95 € HT.**

D015/2024 M57 Fongibilité des crédits : décision budgétaire modificative portant virement de crédit de chapitre à chapitre

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D (chap 11) -60612	631,00€	
D (chap 67) - 673		631,00 €
TOTAL	631,00 €	631,00 €

D016/2024 Décision du Maire : Avenant n°1 au marché n°003/2024 Lot 2 « cloisons doublages » (MAZET)

- La passation d'un avenant n°1 au lot 2 du marché 003/2024 conclu avec l'entreprise MONLEAU ISOLATION d'un montant de 2059,00 € HT.
- Le montant du marché subit une augmentation totale de 14%.
- Le montant du marché passe ainsi de 14 698,86 € HT à 16 758,66 € HT.

D017/2024 Décision du Maire : Avenant n°1 au marché n°003/2024 Lot 4 « revêtement de sols faïences » (MAZET)

- La passation d'un avenant n°1 au lot 4 du marché 003/2024 conclu avec l'entreprise ENVOL CONSTRUCTION d'un montant de 1434,75,00 € HT.
- Le montant du marché subit une augmentation totale de 29,53%.
- Le montant du marché passe ainsi de 4 857,90 € HT à 6 292,65 € HT.

D018/2024 Décision du Maire : Avenant n°1 au marché n°003/2024 Lot 7 « Electricité » (MAZET)

- La passation d'un avenant n°1 au lot 7 du marché 003/2024 conclu avec la SARL MONNIER d'un montant de 1526,50 € HT.
- Le montant du marché subit une augmentation totale de 21,13%.
- Le montant du marché passe ainsi de 7223,64 € HT à 8 668,37 € HT.

D019/2024 Décision du Maire portant autorisation à souscrire une ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 euros

DE CONTRACTER auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole du Languedoc, pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie de la commune de BERNIS, une ligne de trésorerie d'un montant maximum de 200 000,00 € dans les conditions suivantes :

Montant	200 000 €
Durée	12 mois
Indice	E3M du mois (dernier E3M connu + 3,43%)

Marge fixe	1,31%
Taux variable	A ce jour : indice + marge fixe, à ce jour 4,44 %
Frais de dossier	0.25%

D020/2024 M57 Fongibilité des crédits : décision budgétaire modificative portant virement de crédit de chapitre à chapitre

DESIGNATION	DEPENSES	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT		
D- (chap 011) - 62268	1467,00	0,00
D (chap 014) - 7391112	0,00	1467,00
INVESTISSEMENT		
D (chap10) - 10226	0,00	764,00
D (Chap 21) - 21531	764,00	0,00

D021/2024 Décision du Maire portant autorisation d'ouverture le dimanche pour l'année 2024 (OXYLIO)

Les dimanches concernés sont les suivants :

19 janvier 2025

16 mars 2025

15 juin 2025

14 septembre 2025

12 octobre 2025

D022/2024 Décision du Maire : Avenant n°2 au marché n°003/2024 Lot 4 « revêtement de sols faïences » (MAZET)

- La passation d'un avenant n°2 au lot 4 du marché 003/2024 conclu avec la société ENVOL CONSTRUCTION d'un montant de 450 ,00 € HT.
- Le montant du marché subit une augmentation totale de 40,65 % (avenant 1 +2)
- Le montant du marché passe ainsi de 4 857,90 € HT à 6832,65 € HT.